

FICHE D'INSCRIPTION N° du

NOM, Prénom :

Situation actuelle :

- retraité  
 en activité  
 étudiant
- demandeur d'emploi  
 autre

Date de naissance

..... / ..... / .....

Profession actuelle ou dernièrement exercée :

Étiez-vous déjà auditeur en 2020-2021 ?  oui  non

Adresse

complète :

Numéro(s) de téléphone :

Fixe

Portable

Courriel\* :

*Tout en MAJUSCULES*

\*Sauf si vous ne voulez pas être contacté et recevoir nos informations par ce biais

L'Université Ouverte est un service commun adossé à une association, l'ADAUO.  
L'inscription impose le paiement des droits universitaires et de la participation associative.

Inscription à l'Université Ouverte, Service commun

Je soussigné(e), déclare m'inscrire à l'UO, service commun de l'Université de Franche-Comté, et règle les droits d'inscription par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'UFC.

Montant : **44 euros** (exonération possible : voir rubrique Conditions d'exonération)

\* Il n'y aura pas de remboursement des droits d'inscription, quel qu'en soit le motif.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

Adhésion à l'ADAUO, Association pour le développement des activités de l'Université Ouverte

Je déclare adhérer à l'ADAUO (association loi 1901, statuts consultables au siège de l'UO), conventionnée avec l'Université et qui assure le tiers des enseignements et activités.

Montant : **38 euros** par chèque à l'ordre de l'ADAUO (dont 10€ d'adhésion, 28€ pour les enseignements et activités).

\* Aucune exonération de la cotisation n'est possible.

Signature

**Nouveauté 1 L'UO+**

C'est le programme en **présence +** 6 à 9 heures de cours hebdomadaires **à distance** sur 25 semaines dont un cours de Pilates ou de sophrologie.

Montant : **60 euros**, à l'ordre de l'ADAUO, en sus de l'inscription générale, par semestre

**L'UO+**

- semestre 1  
 semestre 2

**Nouveauté 2 L'UO à portée de clic**

C'est le programme exclusivement à **distance** de l'UO+ : 6 à 9 heures de cours hebdomadaires sur 25 semaines dont un cours de Pilates ou de sophrologie.

Montant : **60 euros** à l'ordre de l'Agent comptable de l'UFC, **90 euros** à l'ADAUO.

**L'UO à portée de clic**

- semestres 1 et 2

Cours à effectif limité : 30 places  
30 euros par niveau

**Anglais à distance**

- Faux débutant : C. Joubert  
 Moyen moins : JC Tainturier

L'inscription à l'UO est ouverte à tous, sans considération d'âge, ni de diplôme.  
Les inscriptions **débuteront le 2 septembre 2021**, y compris par correspondance,  
et elles seront possibles tout au long de l'année.

Le programme général (Besançon et Antennes) sera mis en ligne le 8 septembre 2021.

<http://universite-ouverte.univ-fcomte.fr>

Attention : l'inscription se prend au lieu de la domiciliation

**Les conférences ont lieu le jeudi à 18h30, soit dans l'auditorium - place de la Libération (AFM)  
ou à l'Espace du Sapeur, rue Parmentier (ES)**

#### Pour vous inscrire

**Dès le 2 septembre 2021 :**

**Salle Merlin** (Espace Jeanne Schlotterer)

- jeudis 2 et 9 septembre de 15h à 17h
- mardi 7 septembre de 9h à 11h

**Auditorium** (Centre Culturel)

- lundi 13 septembre de 15h à 17h
- jeudi 16 septembre 17h à 18h

**Après la rentrée :**

Les demandes d'inscription seront à déposer  
avant les conférences ou à l'Auditorium.

**Contact :** Centre culturel F. Mitterrand,  
place de la Libération, Lure

Tél : 03 84 30 33 42

Mail : [universiteouverte@mairie-lure.fr](mailto:universiteouverte@mairie-lure.fr)

Site : <http://lure.fr>

#### Liste des pièces à fournir

- La fiche d'inscription complétée
- Une photo d'identité récente
- Le paiement de votre inscription réparti en :
  - 1 chèque pour les droits universitaires généraux de 44 euros à l'ordre de l'**Agent comptable de l'UFC**
  - 1 chèque de 38 euros à l'ordre de l'**ADAUO**

**NB :** si vous souhaitez suivre un ou plusieurs cours à effectif limité à Besançon, veuillez prendre contact.

**Pour les nouveautés :**

- **uo<sup>+</sup>** : 1 chèque de 60 euros par semestre en sus de l'inscription générale à l'ordre de l'**ADAUO**
- **uo à portée de clic** : 1 chèque de 60 euros à l'ordre de l'**Agent comptable de l'UFC**, 90 euros à l'**ADAUO**

#### Conditions d'exonération

L'exonération des seuls **droits universitaires** doit être demandée le jour de l'inscription. Elle est soumise à une **double condition** :

- ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu ;
- avoir un revenu fiscal de référence **2021** ne dépassant pas :
  - 13 880 euros pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées. Par demi-part supplémentaire : + 2 399 euros
  - 22 105 euros pour les personnes soumises à une imposition commune. Par demi part supplémentaire : + 2 015 euros.
- Il est nécessaire de fournir le dernier avis d'imposition.

**Attention :** l'adhésion à l'ADAUO et aux cours à effectif limité ne peut faire l'objet d'aucune exonération.

Pour les **étudiants** régulièrement inscrits à l'Université de Franche-Comté, **l'exonération est de droit**, sauf pour l'adhésion à l'ADAUO et les cours à effectif limité. Merci de vous présenter le jour de l'inscription avec votre carte d'étudiant 2021-2022.

**Aucun remboursement ne pourra intervenir après l'inscription, quel que soit le motif de la demande.**